

26 février 2013 | Hôtel L'Iselière Montmagny

FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Regards sur les nouvelles initiatives qui rapportent

Les neuf Organismes de Bassins Versants (OBV) de la Chaudière-Appalaches et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) sont fiers de vous inviter au Forum régional sur l'eau qui aura lieu :

Mardi le 26 février 2013 à 9h00
Hôtel L'Iselière Montmagny
105, chemin des Poiriers, Montmagny, Québec, G5V 3T4

L'objectif de cette journée de conférences est d'informer et d'outiller les acteurs sur les nouvelles initiatives de gestion de l'eau qui ont cours présentement dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches et ailleurs au Québec, et qui ont des retombées appréciables d'un point de vue économique, environnemental et social.

Le Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches s'adresse aux gestionnaires municipaux (directeurs généraux, aménagistes, urbanistes, etc.), aux élus (maires, conseillers), aux intervenants de première ligne (inspecteurs, techniciens en environnement, gestionnaires des cours d'eau), aux associations riveraines, aux entrepreneurs, aux clubs-conseils en agroenvironnement et aux autres acteurs qui ont un rapport direct avec l'eau et sa bonne gestion.

Pour plus d'information, nous vous invitons à communiquer avec M. Jean-François Verrette, coordonnateur du Forum, au 819 980-8038, poste 203, ou par courriel : jf.verrette@grobec.org.

Au plaisir de vous compter parmi nous!



Conférencier vedette
Jean-François Girard
avocat et biologiste

Fiche d'inscription

 *Détacher et poster avec le paiement*

Frais d'inscription : 60 \$ par personne (incluant le dîner). Un reçu pourra vous être remis sur place. Prenez note que nous ne faisons pas de facturation. Le paiement fait foi de l'inscription.

Date limite d'inscription : 21 février 2013

Veuillez, s.v.p., retourner votre fiche d'inscription et paiement à l'adresse suivante :

Organisme des Bassins Versants (OBV) de la Côte-du-Sud
6, rue St-Jean-Baptiste Est, Bureau 319
Montmagny (QC) G5V 1J7

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « OBV de la Côte-du-Sud » avec la raison « Forum 2013 ».

Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches 2013

Regards sur les nouvelles initiatives qui rapportent

Nom et fonction :

Organisme :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

Reçu au nom de :

26 février 2013 | Hôtel L'Diselière Montmagny

FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Regards sur les nouvelles initiatives qui rapportent

8h30	Accueil, inscription et visite des kiosques
9h00	Mot d'ouverture Jean Lemieux, président, Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud
9h10	Portrait de la qualité des eaux de surface en Chaudière-Appalaches Marc Simoneau, biologiste, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs Tendances observées entre 1999 et 2008 en ce qui a trait à la qualité générale de l'eau des rivières et des lacs de la Chaudière-Appalaches.
9h50	L'hydrogéomorphologie : une science pour mieux comprendre la dynamique des cours d'eau Thomas Buffin-Bélanger, géomorphologue fluvial, Université du Québec à Rimouski Concepts de bases en hydrogéomorphologie (la trinité de Leeder, la balance de Lane et le convoyeur détraqué de Kondolf) et l'espace de liberté, une approche d'aménagement préventive en gestion de cours d'eau, avec études de cas à l'appui.
10h30	Pause et visite des kiosques
10h50	Programme de vidange des fosses septiques Paul Blais, directeur du service d'inspection, MRC de Bellechasse Programme de la MRC de Bellechasse pour appliquer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22).
11h15	Opération débranchement des gouttières Daniel Cyr, ingénieur municipal, Ville de Thetford Mines Programme de débranchement des gouttières à la Ville de Thetford Mines qui permet de diminuer les débits pluviaux à l'usine de traitement des eaux usées et ainsi réduire les débordements des ouvrages de surverse.
11h35	Contamination par le réseau pluvial – lutte aux branchements croisés Jérôme Carrier, technicien en environnement, Ville de Lévis Mise aux normes opérée par la Ville de Lévis pour contrer une contamination d'origine fécale importante dans certains cours d'eau urbains, due aux branchements croisés du réseau pluvial et sanitaire.
12h00	Dîner et visite des kiosques
13h00	Outils d'analyses spatiale, hydrologique et économique des services écologiques procurés par les milieux humides en appui à la gestion et l'intervention Richard Fournier, professeur titulaire, Département de géomatique appliquée, Université de Sherbrooke Utilisation de modèles hydrologique, spatial et économique, de même que la caractérisation végétale, pour évaluer plusieurs services écologiques rendus par les milieux humides dans un cadre de gestion par bassin versant ou pour les adaptations nécessaires pour limiter les effets des changements climatiques. Les travaux portent sur deux bassins versants des basses-terres du St-Laurent, soit ceux des rivières Yamaska et Bécancour.

26 février 2013 | Hôtel L'Diselière Montmagny

FORUM RÉGIONAL SUR L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Regards sur les nouvelles initiatives qui rapportent

13h30	<p>Projet de stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable - Considérations techniques Simon Théberge, chef de division eau potable, Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs</p> <p>Projet de démarche d'analyse de la vulnérabilité des prises d'eau de surface et souterraines, et vision sur les plans de protection afin que les professionnels, qui seront mandatés à ces fins par les municipalités, puissent en prendre connaissance et émettre des commentaires.</p>
14h20	<p>Pause et visite des kiosques</p>
14h40	<p>Protéger nos lacs et cours d'eau dans le cadre de l'aménagement du territoire : vers un nouvel urbanisme? Jean-François Girard, avocat et biologiste, Dufresne Hébert Comeau; président, Centre québécois du droit de l'environnement</p> <p>La gestion des problématiques environnementales interpelle de plus en plus les municipalités au Québec. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur les compétences municipales, l'« environnement » est d'ailleurs clairement un sujet de compétence municipale.</p> <p>Les éclosions de cyanobactéries ont inquiété et inquiètent toujours plusieurs communautés, et des municipalités désirent s'assurer de préserver la qualité des lacs et des cours d'eau sur leur territoire. La présence d'algues bleues dans un lac n'est que le symptôme d'une occupation inadéquate du territoire. Comment corriger la situation et renverser la tendance? Des initiatives apparaissent, des règlements sont adoptés et des municipalités agissent. Non sans quelques heurts avec leurs citoyens, ce qui génère des litiges devant nos tribunaux.</p> <p>Les premières décisions portant sur ces nouvelles considérations tendent à confirmer les pouvoirs des municipalités à protéger les lacs et les cours d'eau sur leur territoire, particulièrement par des mesures d'urbanisme. Les affaires Wallot et Notre-Dame-de-la-Merci tracent la voie.</p> <p>Quelles seront les suites? Comment les nouvelles approches en matière d'urbanisme (growing greener, conservation design, approches LEED-ND, etc.) pourraient nous permettre d'occuper le territoire de façon plus «soutenable»? Voilà autant de questions qui seront abordées dans le cadre de la présente conférence.</p>
16h10	<p>Mot de clôture Guy Lessard, président, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches</p>
16h15	<p>Fin de la journée</p>

Le Comité organisateur du Forum régional sur l'eau en Chaudière-Appalaches :

